

Jacques Jaubert, Michel Lorblanchet, Henri Laville, René Slott-Moller, Alain Turq et Jean-Philip Brugat

Les chasseurs d'Aurochs de La Borde Un site du Paléolithique moyen (Livernon, Lot)

Éditions de la Maison des sciences de l'homme

Chapitre 1. Présentation du gisement

Michel Lorblanchet et Jacques Jaubert

DOI : 10.4000/books.editionsmsmh.36108
Éditeur : Éditions de la Maison des sciences de l'homme
Lieu d'édition : Paris
Année d'édition : 1990
Date de mise en ligne : 15 juin 2022
Collection : Documents d'archéologie française
EAN électronique : 9782735120604



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

LORBLANCHET, Michel ; JAUBERT, Jacques. *Chapitre 1. Présentation du gisement* In : *Les chasseurs d'Aurochs de La Borde : Un site du Paléolithique moyen (Livernon, Lot)* [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1990 (généré le 15 novembre 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmsmh/36108>>. ISBN : 9782735120604. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmh.36108>.

Le texte seul est utilisable sous licence . Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Chapitre **1** *Présentation
du gisement*

MICHEL LORBLANCHET ET JACQUES JAUBERT

1.1 Situation, contexte géographique et géologique

Le gisement de La Borde est situé sur la frange orientale du Bassin aquitain (fig. 1), zone qui est composée de terrains calcaires adossés au Massif central et d'âge de plus en plus récent au fur et à mesure que l'on s'en éloigne. Le plus important en superficie est formé de plateaux calcaires du Jurassique moyen (Causses) qui constituent la majeure partie du Quercy (fig. 2).

Si aux alentours de La Borde, le Causse se présente comme une vaste région de plateaux calcaires aux reliefs plutôt monotones en dehors des vallées principales, les terrains imperméables du Lias (Jurassique inférieur) ne sont qu'à 5 km vers l'est, et la rupture géographique y est brutale, avec des paysages plus vallonnés, des sols épais et boisés, appelés localement Limargue ou Terrefort.

Encore plus à l'est, au-delà de la bande liasique, le socle hercynien émerge et on quitte la couverture sédimentaire pour les terres froides du Ségala. Ces terrains cristallins apparaissent rapidement à environ 17 km vers l'est, à hauteur de Figeac sur le cours du Célé. À l'ouest de la faille d'Argentat, ils appartiennent à la série métamorphique du Limousin, micaschistes, gneiss, leptynites (Guillot 1978).

Le long de la limite ouest du Massif central, quelques lambeaux de synclinaux houillers ont été épargnés par l'érosion, notamment dans la région de Lacapelle-Marival, soit à une quinzaine de kilomètres du site vers le nord-est (Lefavrais-Raymond 1978). Les grès du Trias sont également présents, à l'état relictuel sous forme d'une frange discontinue depuis le bassin de Brive jusqu'à Figeac, et au-delà vers le sud, le long de la grande faille de Villefranche-de-Rouergue.

Lors des derniers pléniglaciaires du Pléistocène moyen (stade isotopique 6, « Riss III ») et du Pléistocène supérieur (stades isotopiques 4 et 2), des calottes de glace se sont maintenues sur les principaux sommets du Massif central. Vers l'est, les moraines les plus proches de Livernon sont celles du Cantal dont les avancées occidentales extrêmes étaient à une cinquantaine de kilomètres des Causses (De Goër, Veyret 1976) (fig. 1).

La cavité s'ouvre dans les calcaires secondaires du Jurassique moyen ou Dogger (Delfaud 1978), plus exactement dans l'étage du Bathonien. L'encaissant est un calcaire gris, dur, sublithographique, qui se débite en dalles ou blocs tabulaires, et représente l'unité lithologique de base (Bathonien inférieur), très favorable à la karstification.

Des placages du « Sidérolithique » très localisés apparaissent à l'ouest et au nord du site et peuvent être associés à des paléokarsts tertiaires (phosphorites du Quercy).

Ces vastes plateaux calcaires du Quercy sont par ailleurs caractérisés par un régime hydrographique presque totalement souterrain (fig. 3). Au contact du Lias et du Jurassique moyen ou sur les placages du Sidérolithique, des pertes collectent les eaux issues de petits bassins versants imperméables pour réurgir le long des grands couloirs alluviaux après un parcours plus ou moins long en régime karstique. Le Causse proprement dit n'est pas réellement drainé et actuellement, les eaux de pluie s'infiltrent directement à travers l'assise calcaire par un jeu de fissures, diaclases, igues (avens) ou dolines.

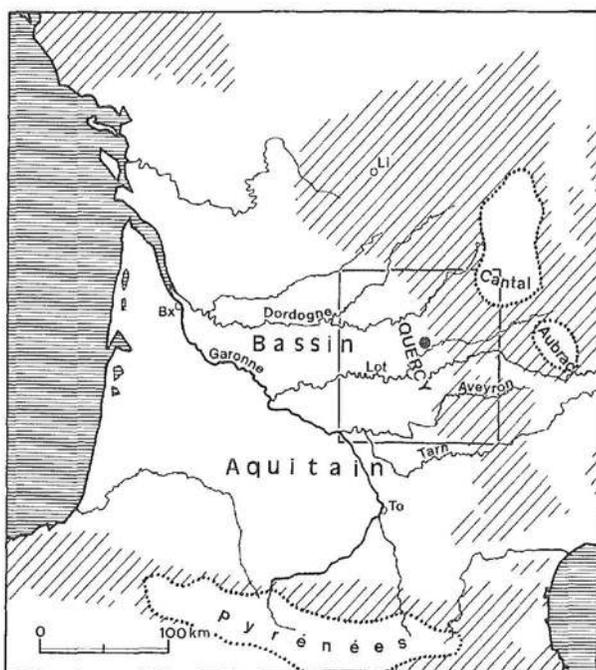


FIG. 1

Situation du gisement de La Borde sur la partie orientale du Bassin aquitain.

Les points d'eau permanents sont donc rares et cet environnement a certainement pu jouer un rôle sur les habitudes des herbivores, ainsi que sur celles des populations locales qui en dépendaient.

Le gisement a reçu le nom de la ferme construite à proximité (50 m au nord, sur le territoire de la commune de Livernon, Lot), en retrait de la route reliant Cahors à Figeac par le Causse de Gramat (fig. 6). Le Célé, affluent de la rive droite du Lot, coule à un peu plus de 3 km vers le sud, dans une étroite et profonde vallée, creusée aux dépens du Causse (fig. 4), lors de la mise en place des grands couloirs d'érosion villefranchiens (Cavaillé 1978).

Cette implantation n'est pas sans rappeler celle de la grotte des Fieux (fouille F. Champagne) beaucoup plus au nord et qui a connu des occupations beaucoup plus longues (Würm ancien, récent) (Champagne, Jaubert 1986).

On accède aisément à cette vallée par une combe (vallée sèche) qui descend du plateau, entaillant progressivement l'assise calcaire jusqu'au lit de la rivière. La Borde (altitude : 320 m) est donc à environ 130 m d'altitude relative au-dessus du thalweg actuel (fig. 5).

De nos jours, cette zone méridionale du Causse de Gramat est recouverte de sols caractéristiques des terrains calcaires d'âge contemporain : sur un substratum compact, parfois cryoclasté et recouvert d'un mince lit d'argile rouge plus ou moins enrichi en cailloux, se développe un sol rouge qui supporte une maigre végétation arbustive (chênes blancs, genévriers). Le haut Quercy est actuellement soumis à un climat tempéré (environ 45° latitude nord) et subit simultanément les influences du climat océanique atlantique et les rigueurs du climat continental de moyenne montagne par la présence toute proche du Massif central.

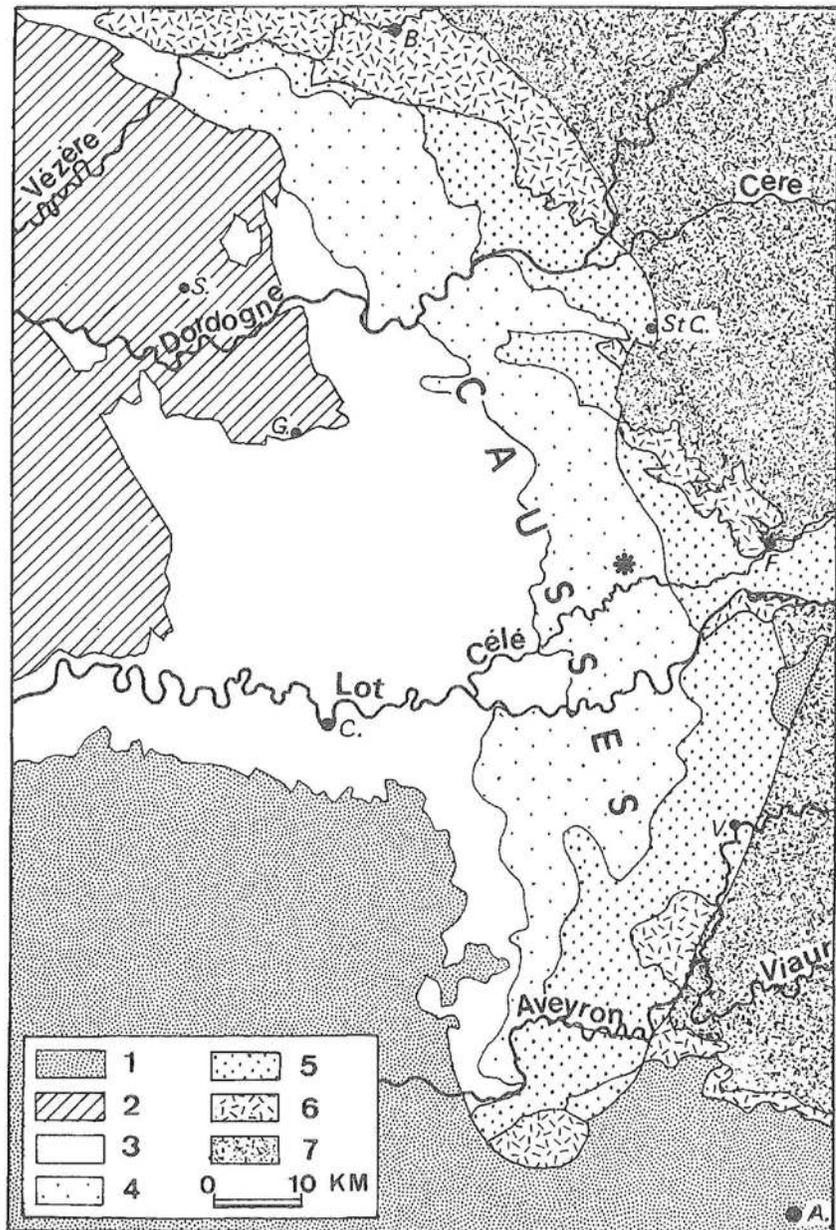


FIG. 2

Carte géologique simplifiée du Quercy.

- 1 - Tertiaire ;
- 2 - Crétacé supérieur ;
- 3 - Jurassique supérieur (Malm) ;
- 4 - Jurassique moyen (Dogger) ;
- 5 - Jurassique inférieur (Lias) ;
- 6 - Permo-Trias, Stéphanien ;
- 7 - Socle antéstéphanien ;
- S = Sarlat ;
- G = Gourdon ;
- StC = Saint-Céré ;
- F = Figeac ;
- C = Cahors ;
- V = Villefranche-de-Rouergue ;
- A = Albi.

FIG. 3

Carte hydrographique des Causses du
Quercy.

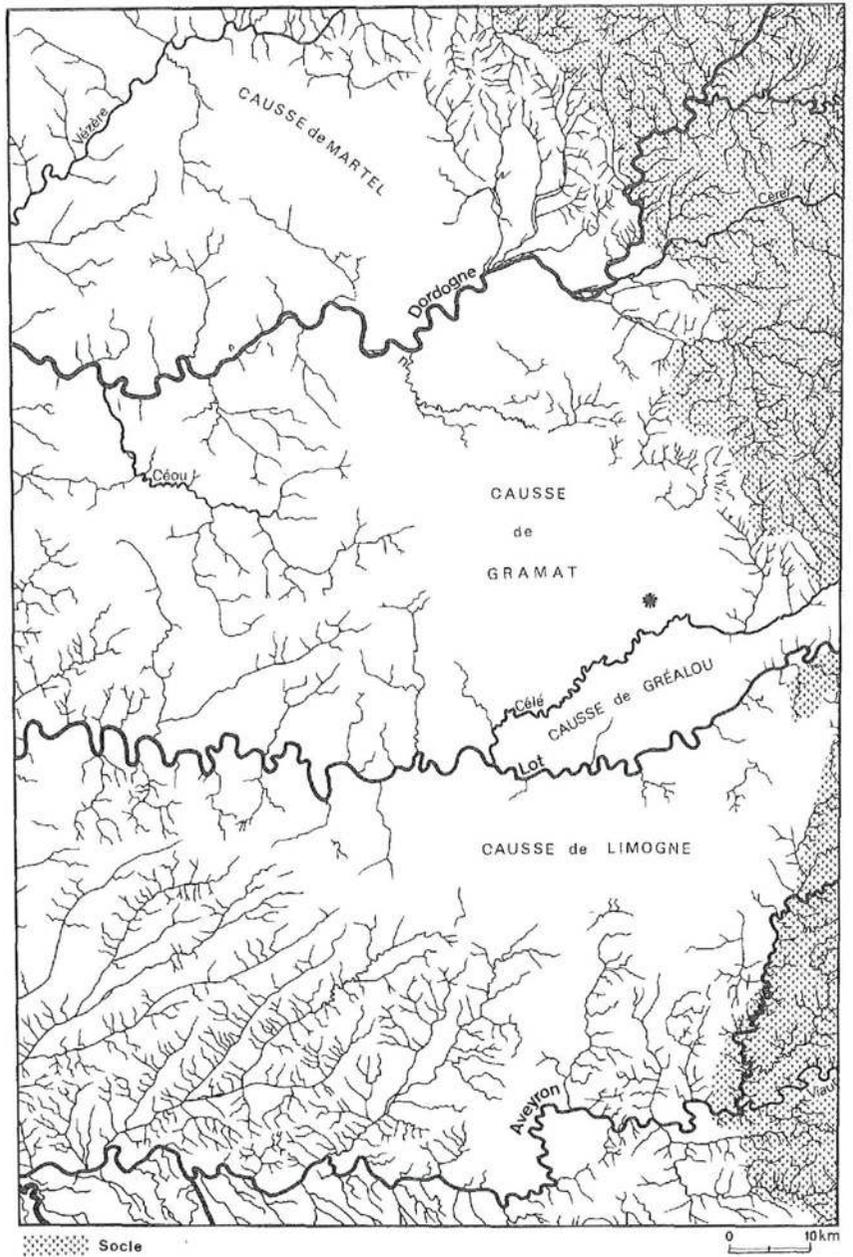


FIG. 4 (ci-contre, en haut)

Carte topographique dans un rayon de
5 km autour du gisement (équidistance
des courbes : 20 m) ; A - B = coupe
fig. 5.

FIG. 5 (ci-contre, en bas)

Coupe selon A - B de la fig. 4.

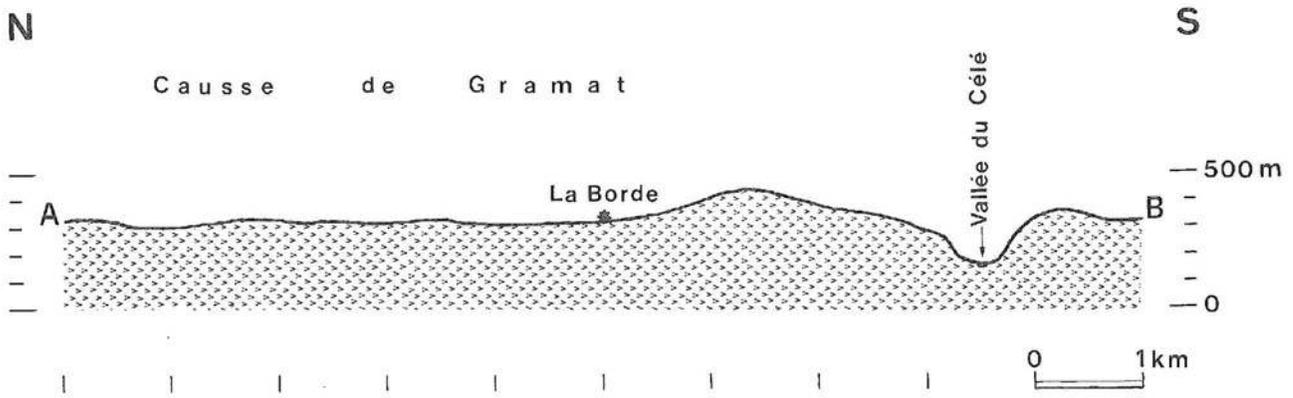
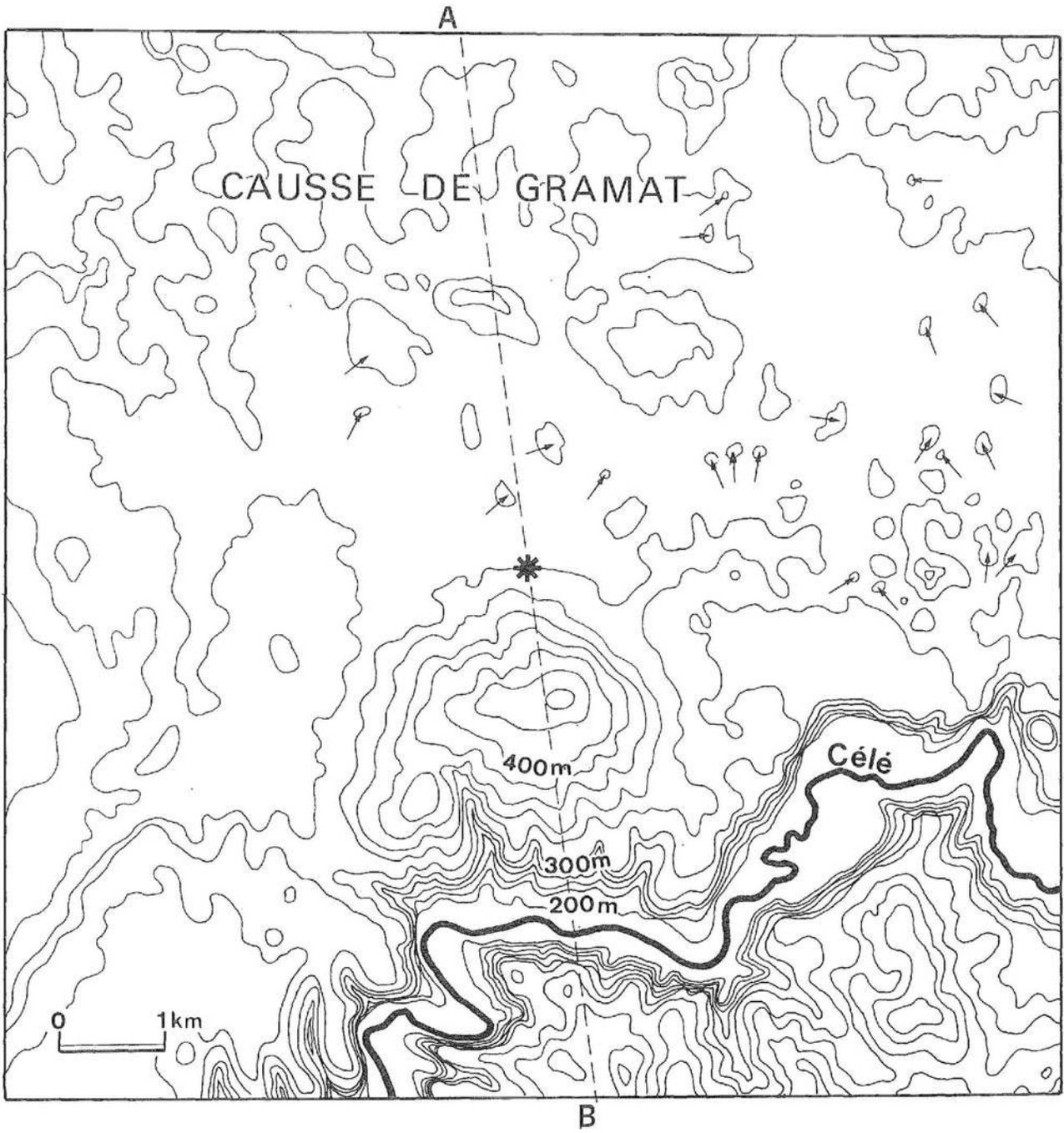




FIG. 6

La Borde : vue générale depuis le nord ; le site est à l'intersection des flèches. Entre le premier plan et la ferme, la RN Cahors-Figeac (photo J. Jaubert).



FIG. 7

La Borde : vue depuis l'ouest. Quelques bancs rocheux de l'assise calcaire affleurent (photo J. Jaubert).



FIG. 8

La Borde : état actuel (février 1988) ; vue depuis l'ouest. Les pointillés indiquent l'aven aujourd'hui colmaté (photo J. Jaubert).

1.2 *Découverte et description du site*

Le 19 avril 1971, M. Vigouroux, conducteur de travaux publics prit contact avec l'un de nous (M. Lorblanchet) pour lui faire part de la découverte d'ossements à l'occasion de travaux d'adduction d'eau et plus précisément en creusant une fosse pour l'édification d'une station de pompage près de la ferme de La Borde. Nous nous rendîmes aussitôt sur les lieux pour constater qu'il s'agissait en fait d'une importante occupation préhistorique signalée par la présence, dans un remplissage de « castine »¹, d'une épaisse couche d'ossements de grands bovidés intentionnellement fracturés, accompagnés d'une industrie paléolithique sur éclats et galets de quartz.

Le gisement occupe le pied d'une barre rocheuse circulaire formant abri, invisible avant les travaux, et qui devait être en réalité l'entrée d'une cavité entièrement colmatée (Lorblanchet, Genot 1972 : 112-115). Le site s'ouvre en contrebas d'un pré à faible pente où le rocher affleure par endroit (fig. 6 à 8).

La fosse ayant révélé le gisement mesure 6 m sur 7 ; sa profondeur moyenne est de 2,5 m. Elle a été creusée à la pelle mécanique et le volume des déblais archéologiques était d'environ 100 m³ (fig. 9 à 11), ce qui signifie qu'une très grande partie du niveau d'occupation a été définitivement détruit avant notre intervention.

Après avoir informé de la découverte J. Clottes, directeur des Antiquités préhistoriques de Midi-Pyrénées, et reçu de lui l'autorisation de prendre toute mesure de sauvegarde, nous avons obtenu du propriétaire et de l'entrepreneur une modification des travaux initialement prévus, qui devaient consister dans la construction d'un édifice cimenté à l'intérieur de la fosse, suivi d'un remblaiement immédiat et définitif. Le remblaiement a été différé pour nous permettre de trier les déblais (25 m³ environ) qui gênaient l'exploitation agricole voisine, les 75 m³ restant étant examinés par ailleurs et ultérieurement. Le tamisage qui s'est poursuivi pendant plusieurs saisons a été essentiellement assuré par L. Genot et L. Hugonie.

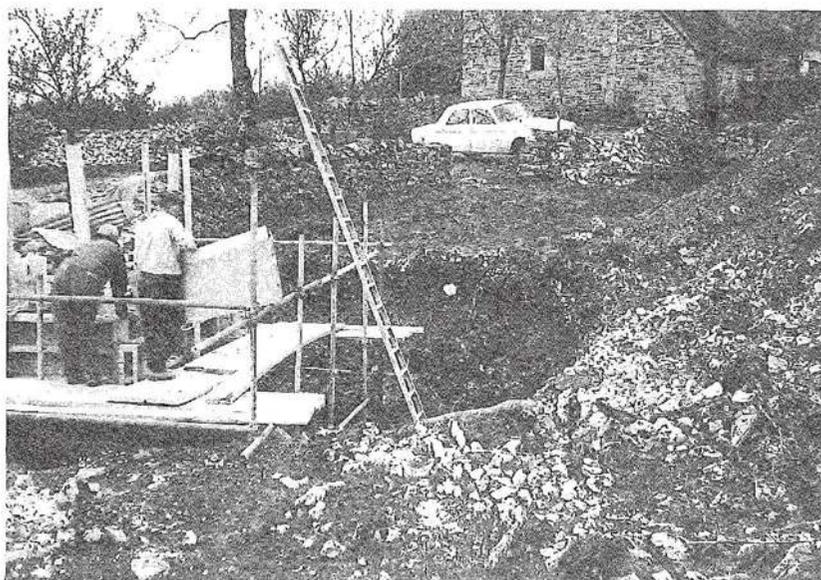


FIG. 9

Le site en avril 1971 lors de l'édification de la station de pompage (photo L. Genot).



FIG. 10

Vue rapprochée au moment des travaux.
Le sommet du mètre étalon est à la hauteur de la couche archéologique (photo M. Lorblanchet).

16

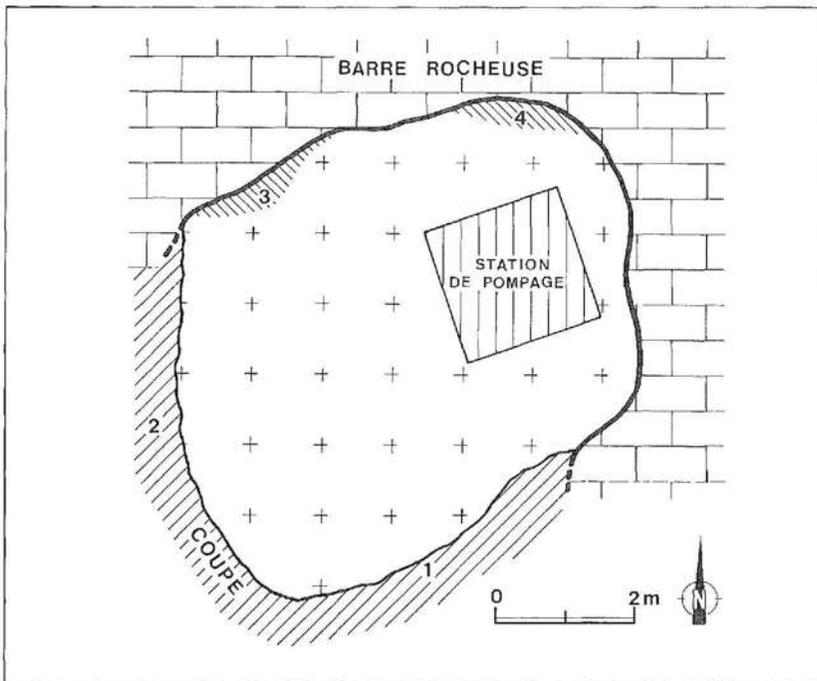


FIG. 11

Plan de la fosse avec localisation des coupes (1 et 2) et des placages fouillés (3 et 4). Relevé M. Lorblanchet ; mise au net J. Jaubert.

FIG. 12 (ci-contre, en haut)

Développé du relevé stratigraphique simplifié d'après les coupes sud, ouest et nord de la fosse. (Relevé M. Lorblanchet ; mise au net J. Jaubert).

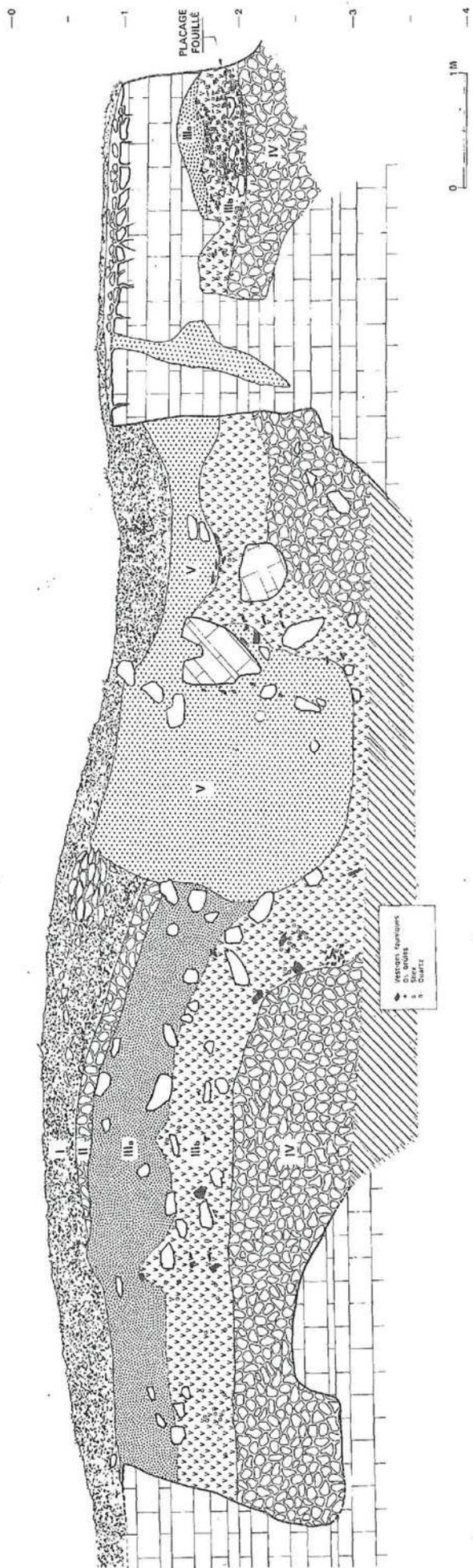
FIG. 13 (ci-contre, en bas)

Montage photographique correspondant à la figure précédente (photos M. Lorblanchet).

COUPE SUD

COUPE OUEST

COUPE NORD



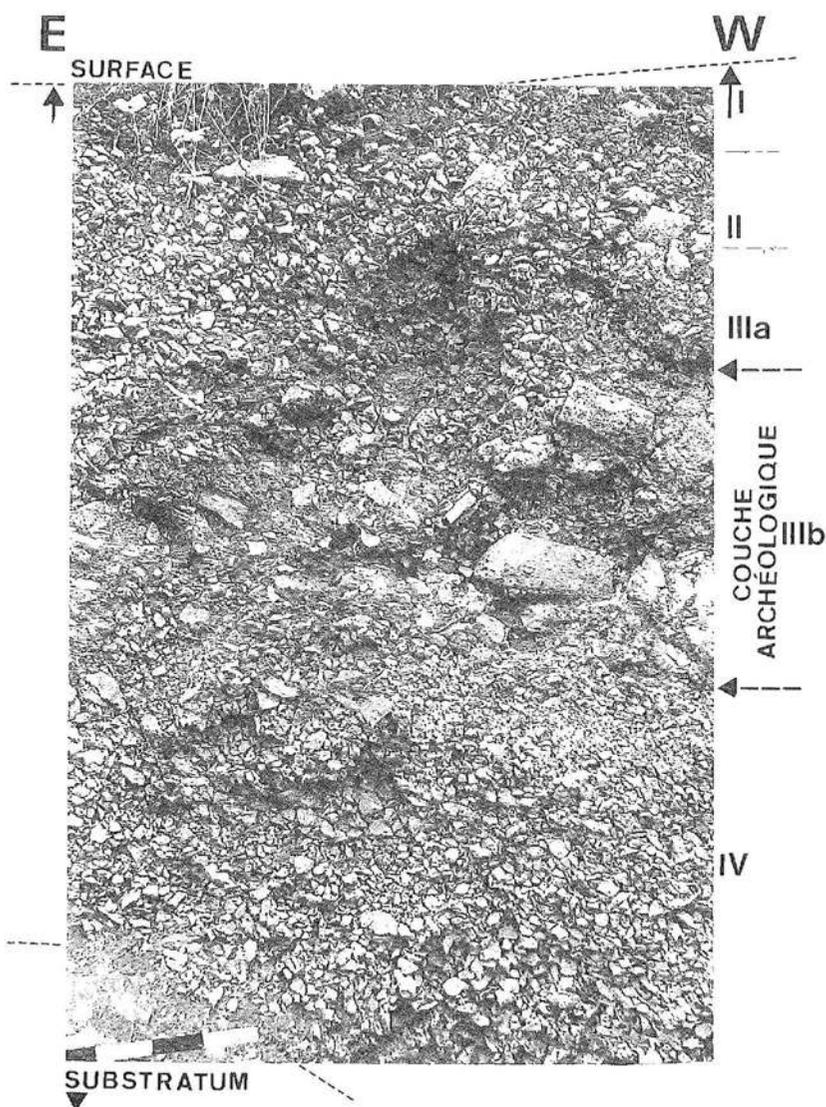


FIG. 14

Vue rapprochée de la coupe sud où apparaît au centre la couche archéologique (photo M. Lorblanchet).

1.3 *Campagne de fouille 1971*

Les travaux ont été réalisés sous notre direction (M. Lorblanchet), grâce à l'aide constante de L. Genot et, de façon plus épisodique, de fouilleurs bénévoles, notamment des membres du Groupe spéléologique du Quercy.

Pendant la construction de la station de pompage à l'intérieur de la fosse, nous avons constamment surveillé les travaux. Nous avons pu ainsi intervenir à temps pour fouiller deux placages archéologiques encore en place et menacés (fig. 11, points 3 et 4). La couche archéologique qui venait buter contre la petite barre rocheuse ne subsistait qu'à l'état de ces deux lambeaux, épais de 30 cm environ vers le nord.

Un nettoyage des bords de la fosse (coupes vers le sud et l'ouest : fig. 11, points 1 et 2) a été effectué ainsi qu'une couverture photographique du témoin subsistant (fig. 13). L'exploration d'une petite tranchée au pied des parois a permis de repérer la base du remplissage dans ce secteur.

1.3.1 Stratigraphie

Lors de la campagne du printemps 1971, la séquence stratigraphique suivante a été relevée (de haut en bas : fig. 12 et 14) :

- I : couche humifère et terre arable : 30 cm ;
- II : cailloutis assez homogène et de petite dimension : 15 cm (correspond à la couche III du relevé de H. Laville) ;
- III : premier niveau de « castine » : 1 m (couches IV et Va de H. Laville) ;
- IIIa : « castine » à matrice argileuse, compacte et stérile : 45 cm (couches Vb de H. Laville) ;
- IIIb : cailloutis hétérométrique emballé dans un sédiment très argileux parfois consolidé en brèche ; couche archéologique riche en vestiges fauniques et lithiques : 55 cm (couche VI de H. Laville) ;
- IV : cailloutis cryoclastique à fraction grossière plus fine, reposant au sud-est sur le substratum rocheux du Jurassique moyen (couches VII et VIII de H. Laville).

Cette succession n'est véritablement régulière que sur le côté sud ; vers l'ouest par contre, elle a été bouleversée par des phénomènes liés à une reprise du karst. C'est ainsi que dans cette zone une grande partie du remplissage a été traversée par une poche d'argile compacte, de couleur brun-rouge, d'environ 2 x 2 m (couche V de ce relevé, couche II de la numérotation H. Laville).

Cette poche est stérile et n'a livré qu'un petit éclat de silex retouché (Lorblanchet, Genot 1972 : fig. 19 n° 8). Sur les bords de cette poche, les éléments cryoclastiques de la fraction grossière sont redressés à la verticale et suivent son profil externe. Cette disposition atteste la présence d'un soutirage d'origine karstique. P. Renault a interprété ce phénomène comme une spéléogénèse par recusement ou formation d'une cavité sous-jacente (Renault 1976 : fig. 2). La poche aurait été postérieurement comblée par une coulée argileuse mise en place sous des conditions froides et humides (cf. chapitre 2).

1.3.2 La couche archéologique

L'analyse de la couche archéologique, qui forme un ensemble unique et relativement homogène, n'a pu être réalisée que sur la base d'observations très partielles : en coupe, sur les bords sud et ouest de la fosse, en fouille d'après les minces placages de la paroi nord.

Des décapages planigraphiques n'ont donc pu être effectués mais sont toujours possibles sur les témoins du remplissage subsistant. Il est délicat d'estimer la partie intacte du gisement épargnée par le creusement de la fosse : entre un cinquième et la moitié (?) du volume initial.

Le niveau archéologique, assez épais (55 cm), est aisément repérable par la richesse des vestiges tant lithiques qu'osseux (fig. 18). Parmi ceux-ci, quelques-uns, en faible quantité et de petite dimension (centimétrique) étaient brûlés. Le niveau d'occupation apparaît bien circonscrit sur la coupe sud mais nettement plus diffus dans les autres secteurs où il a été démantelé par la spéléogénèse (fig. 17).

Des blocs d'effondrement d'aspect émoussé sont régulièrement présents, emballés dans une argile parfois très collante (fig. 14 à 16) (cf. chapitre 2). Un revêtement argileux recouvre les éléments de la fraction grossière ce qui atteste une importante circulation d'eau chargée de sédiment.

La conservation des restes osseux indique des conditions d'enfouissement assez favorables et rapides. Le matériel lithique, notamment le silex, était altéré, parfois désilicifié, oblitéré par une patine plus ou moins marquée selon les types de silex. La majeure partie des vestiges était concrétionnée suite à une action des carbonates postérieure à la mise en place de la couche. Ils ont dû subir un traitement chimique avant l'étude, compromettant ainsi un éventuel examen tracéologique.

On trouvera en annexe à cette présentation le résultat des échantillonnages préliminaires d'une analyse palynologique réalisée par M. Girard (CRA Valbonne, CNRS) ².

La principale question demeure le mode de formation de l'ensemble qui a livré les vestiges. Une réponse dépouillée de toute ambiguïté concernant ce point aidera à comprendre la signification d'une telle accumulation. Une interprétation pluridisciplinaire, chronostratigraphique, paléoclimatique et paléontologique sera alors tentée.

NOTES

1 - « Castine » : terme local pour désigner les importants dépôts de pente (cailloutis cryoclastiques) provenant du démantèlement de l'assise calcaire et qui ennoient les flancs de vallée ; également appelés « grèzes » ; par extension, désigne les cailloutis qui colmatent les abris ou entrées de grottes.

2 - Nous tenons à remercier M. Girard pour ces analyses ainsi que pour le commentaire des résultats.

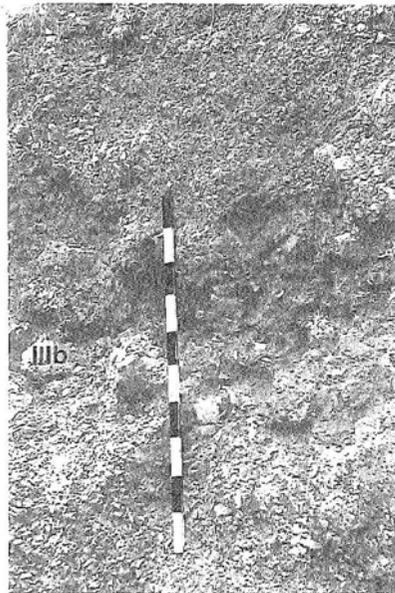


FIG. 15 (ci-contre à gauche)

Vue rapprochée de la coupe sud : la couche archéologique parsemée de blocs volumineux repose sur un ensemble plus cryoclastique.

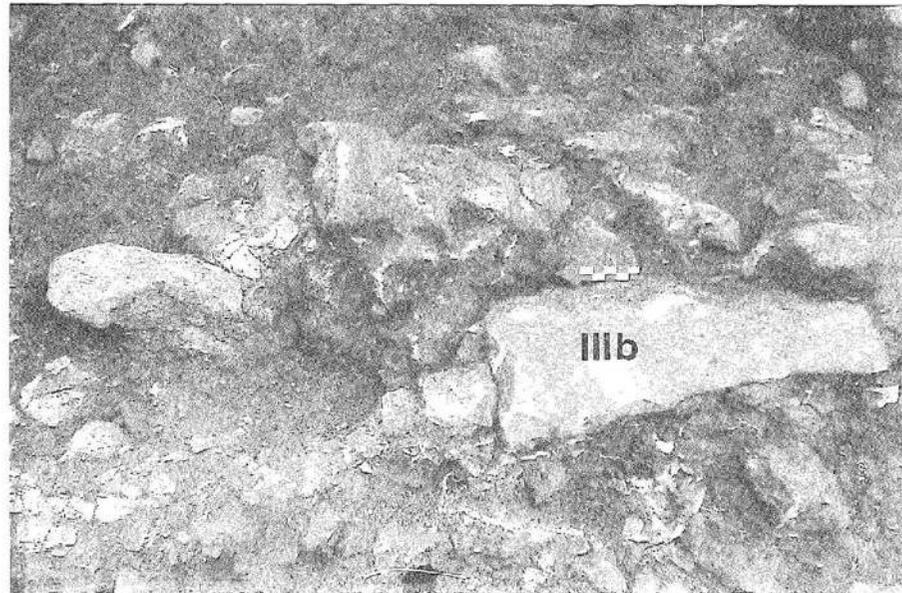
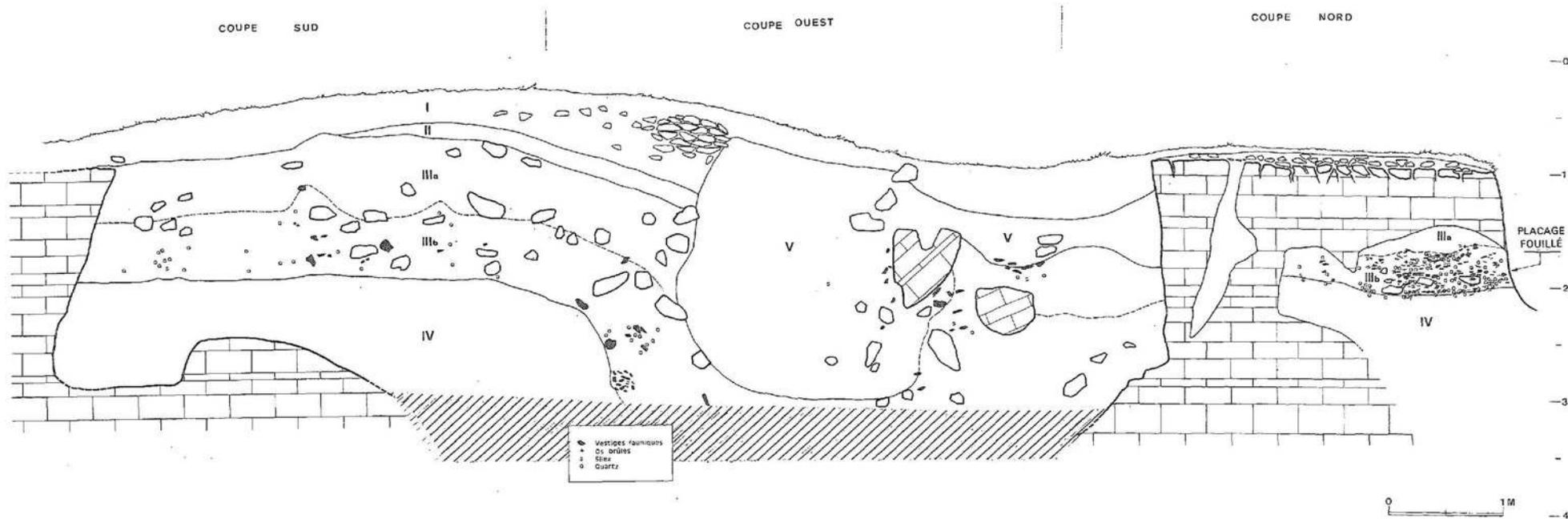


FIG. 16 (ci-contre à droite)

Blocs calcaires inclus dans la couche archéologique (photo M. Lorblanchet).

FIG. 17 (ci-dessous)

Développé du relevé stratigraphique avec position des vestiges. (Relevé M. Lorblanchet ; mise au net J. Jaubert).



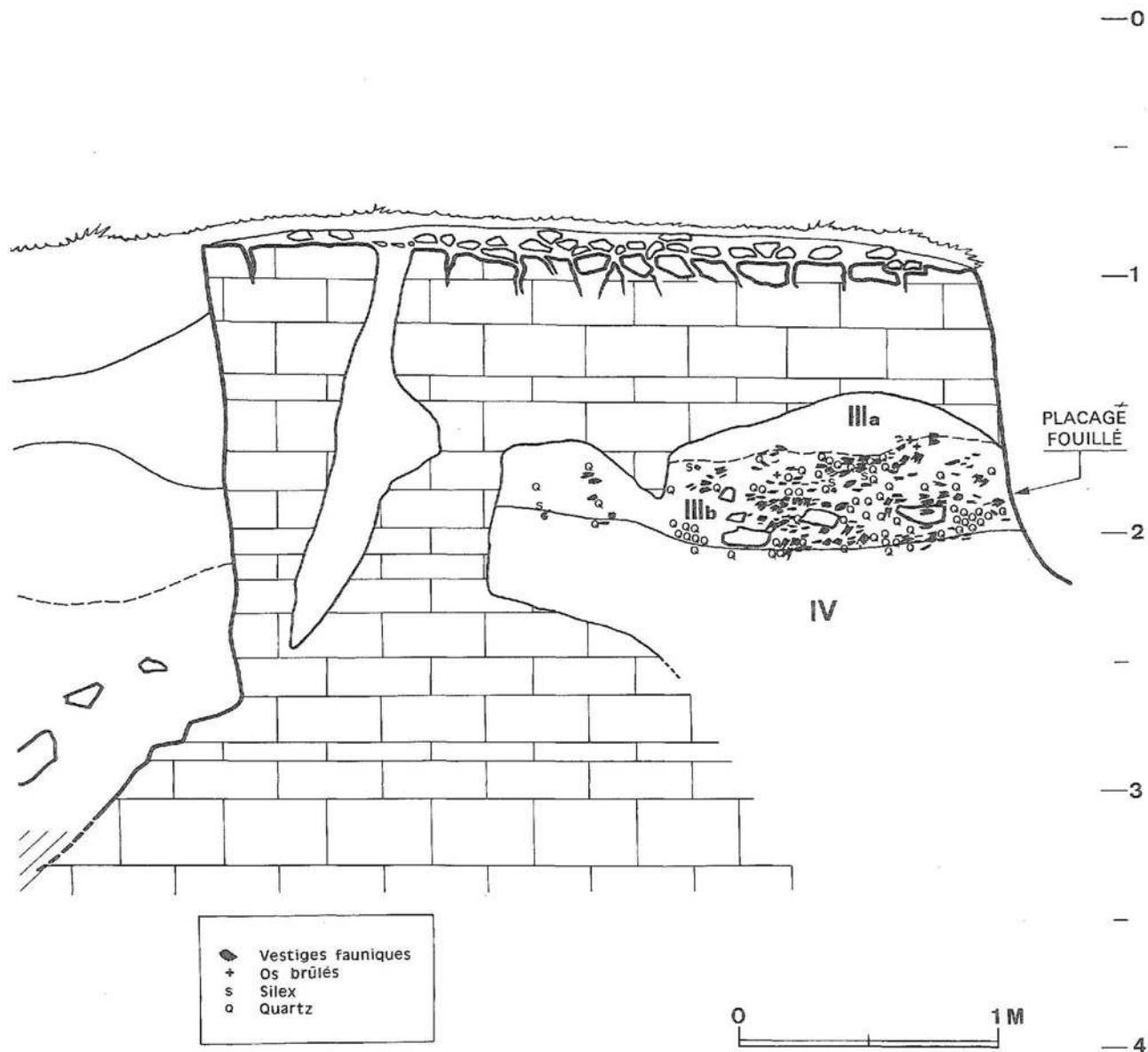


FIG. 18

Position des vestiges relevés lors de la fouille du placage nord.
(Relevé M. Lorblanchet ; mise au net J. Jaubert).

Annexe : palynologie

22

L'accès aux différentes coupes de la séquence stratigraphique a été trop limité dans le temps pour envisager un échantillonnage complet sur la totalité du remplissage. Seuls quelques échantillons de brèche issus de la couche archéologique ont été envoyés pour analyse à M. Girard (Laboratoire de palynologie, CNRS, CRA Sophia-Antipolis, Valbonne).

Ce niveau est assez pauvre en pollens qui sont dans un état de conservation plutôt médiocre (altérés). Quatre lames ont été nécessaires pour recueillir un échantillon suffisant (50 g de sédiment, total des grains : N = 204).

Il s'agit d'un paysage très découvert où croissaient quelques pins et quelques genévriers. Il existait peut-être une zone plus humide où pouvaient pousser de rares bouleaux. Le reste de la végétation correspond à un tapis herbeux largement dominé par les Composées.

Ce spectre pollinique révèle l'existence d'un climat froid et assez sec. La bréchification de la couche archéologique s'est faite postérieurement au dépôt. On peut difficilement être plus précis étant donné le peu d'espèces rencontrées et, dans les phases froides comme ici, il n'y a pas souvent d'espèces particulières permettant de proposer une datation. (Girard *in litt.* 1980).

Cette analyse ne correspond qu'à une tentative dont le résultat s'est avéré négatif en raison du contexte de mise en place. L'étude sédimentologique (Laville cf. *infra*) démontre clairement une dynamique de dépôts colluviaux : les sédiments fins sont issus du démantèlement des produits de l'assise calcaire. Il y a donc discordance entre l'occupation humaine et le contenu pollinique piégé dans des colluvions héritées du plateau. Une interprétation paléoclimatique contemporaine des occupations moustériennes est donc exclue au terme de cette analyse partielle. Comme pour différentes études concernant ce gisement, seul un réavivage de l'ensemble du remplissage, assorti d'un échantillonnage complet, permettrait éventuellement de fournir les éléments pour établir une séquence palynologique.

TABL. I

Résultats de l'étude pollinique des échantillons provenant du niveau archéologique (Michel Girard, Laboratoire de palynologie, CRA, CNRS, Sophia-Antipolis, Valbonne).

Pollens d'arbres : AP	5,64 %
Pin	4,10 %
Bouleau	2,10 %
Genévrier	0,50 %
Pollens d'herbacées : NAP	94,36 %
<i>Graminées</i>	20,00 %
Cichoriées (type pissenlit)	48,20 %
Anthémidées (type marguerite)	12,80 %
Carduacées (type chardon)	2,05 %
Centaurées	0,51 %
Armoise	4,61 %
<i>Composées (total)</i>	68,20 %
Crucifères	0,50 %
Renonculacées	1,53 %
Rubiacées	0,51 %
Ombellifères	1,02 %
Urticacées	2,05 %
Cypéracées	0,51 %
Fougères à spores monolètes	4,61 %